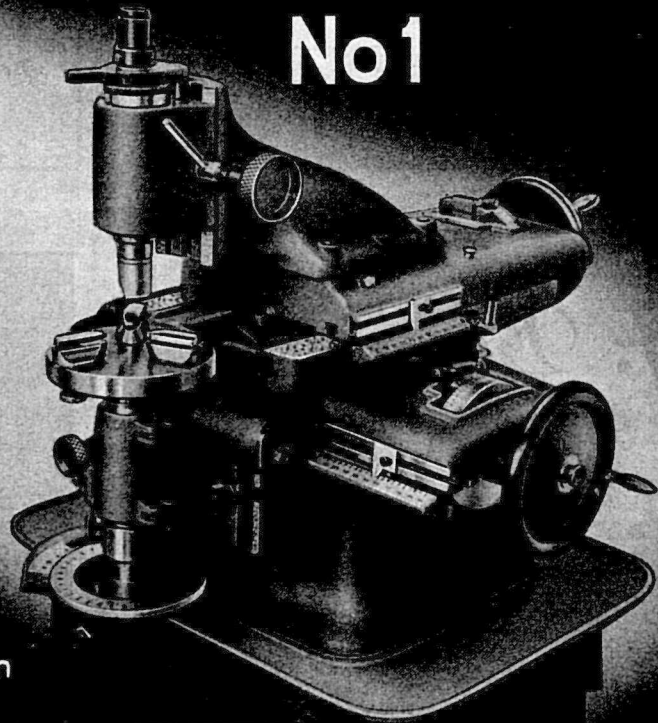
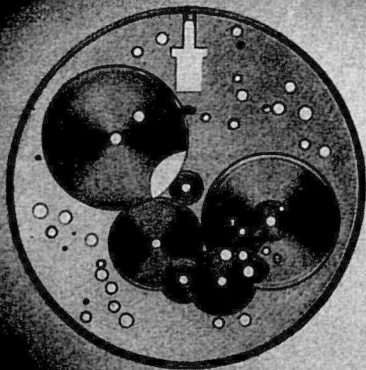


LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE
DES ASSOCIATIONS PATRONALES, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE
ET DE LA FIDUCIAIRE HORLOGÈRE (FIDHOR)

Hauser MACHINE A POINTER No 1



LECTURE DIRECTE 0,001^m/m

POUR LE MESURAGE, LE POINTAGE, LE PERÇAGE ET L'ALÉSAGE DE PIÈCES DÉLICATES
DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

Une précieuse et très utile machine construite par :

HENRI HAUSER S. A., BIENNE (SUISSE)

MACHINES SPÉCIALES ET INSTRUMENTS OPTIQUES

RECTIFIEUSE POUR METAUX DURS Mod. HMS 2

3/71



pour toutes les opérations
de rectifiage avec la plus
haute précision, et l'affû-
tage de très petits outils
pour l'industrie horlogère.

FABRIQUE DE MACHINES - OUTILS OERLIKON
BUEHRLE & CIE
ZURICH-OERLIKON / SUISSE

Dorages s. a.

Fondée en 1888

DIR. G. HUGUENIN

BIENNE Quai du Bas 1

Téléphone 247 96

**Dorages extra soignés pour toutes pièces
d'horlogerie, compteurs, bijouterie, etc.
Dorage rose satiné, garanti inoxydable**

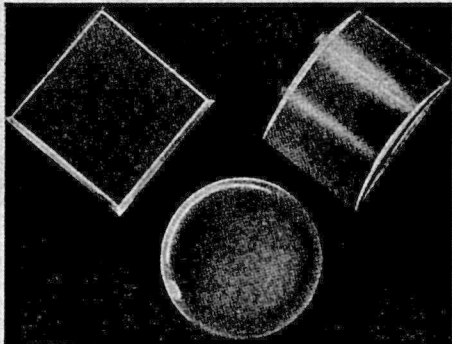
Argentage

Nickelage

F. Bergeon

LA CHAUX-DE-FONDS

Paix 101 a - Téléphone 2 13 34



Verres de forme et incassables de n'importe
quel genre * Verres cristal, plexi glas,
Rodoïde, verres étanches et toutes
nouveauités * Secrets en tous genres.

NOTZ & CO. S. A.

BIENNE

ACIER

SANDVIK

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 22.— Fr. 11.—
Compte de chèques postaux IV b 426

Régie des annonces :
PUBLICITAS S. A., NEUCHÂTEL
Téléphone 5.42.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: LA CHAUX-DE-FONDS, RUE LÉOPOLD-ROBERT 46, TÉLÉPHONE 2.24.49

Le fait du jour

Ainsi, le déficit de 275 millions, prévu d'abord au budget de la Confédération, a pu être réduit à une centaine. Il est vrai que le Conseil national a réalisé des économies surtout fictives. Qu'y a-t-il, en effet, de changé dans les postes les plus importants? Or, la gravité du problème des finances fédérales n'échappe à personne, comme on peut s'en rendre compte par les réclamations toujours plus nombreuses des communautés suisses les plus diverses.

Si les préoccupations électorales n'étaient intervenues, on eût réalisé des économies substantielles. Où il est possible de le faire: dans l'administration de la Confédération.

C'est elle qui nous vaut le déséquilibre des comptes fédéraux. Le corps des fonctionnaires croît dans des proportions telles qu'il est difficile aujourd'hui d'en couvrir les frais.

Le personnel fédéral, y compris celui de la régie

des C. F. F., compte maintenant 87.000 agents. Il n'y en avait que 63.000 avant la guerre. À cette époque déjà, l'équilibre financier du pays n'était plus assuré.

Les salaires de ce personnel coûtent à l'État 800 millions: 200 de plus qu'en 1938. Sans cette augmentation, le déficit du budget aurait non seulement disparu, mais il se serait transformé en un boni.

Actuellement, on dénombre un fonctionnaire fédéral sur 47 habitants — nous ne parlons pas des fonctionnaires cantonaux et communaux. Malgré la démobilisation de l'économie de guerre, l'administration fédérale des Contributions occupe toujours 706 personnes, au lieu de 90 il y a 7 ou 8 ans; à la division de Police, la multiplication est plus forte encore: 1355 agents contre 68; à l'Économie publique, les chiffres correspondants sont 1400 et 614; au département Militaire 10.270 et 3.670; et le nombre a doublé à l'Administration fédérale centrale: 20.400, au lieu de 10.300.

Et ce n'est, paraît-il, point suffisant, puisqu'on annonce que le personnel de la Confédération augmentera de 1.200 personnes, cette année même.

Le Conseil fédéral a décidé, ces jours derniers, d'incorporer quelque 2000 agents des ateliers de chemins de fer dans les rangs des fonctionnaires. Or, comme 3000 ouvriers travaillent, en réalité, aux C. F. F., on ne voit pas pourquoi 1000 d'entre eux ne pourraient pas obtenir la même faveur. Sans doute, l'arrêté devra être approuvé par les Chambres. Mais, une fois les agents dans la « maison », leur déclassement est soustrait au contrôle du Parlement. Tout ceci n'est pas pour diminuer la tension dans la situation financière de l'État.

Il est temps de traiter l'enflure disproportionnée de l'appareil bureaucratique fédéral et d'assainir les finances du pays.

Sommaire

	Pages
LE FAIT DU JOUR	81
ORGANISATION DU MONDE	
la guerre s'éloigne, par Ch. B.	83
PROSPÉRITÉ ET IMPÔTS	
La situation du contribuable en Suisse	85
ÉCONOMIE DIRIGÉE BRITANNIQUE	
Le plan Morrison	87
LE MARCHÉ DE L'ARGENT	
La chute des prix	89
TRIBUNAL ARBITRAL HORLOGER	91
QUELQUES QUESTIONS AU SUJET DES NATIONALISATIONS	93
DIVERS	87 - 91 - 77

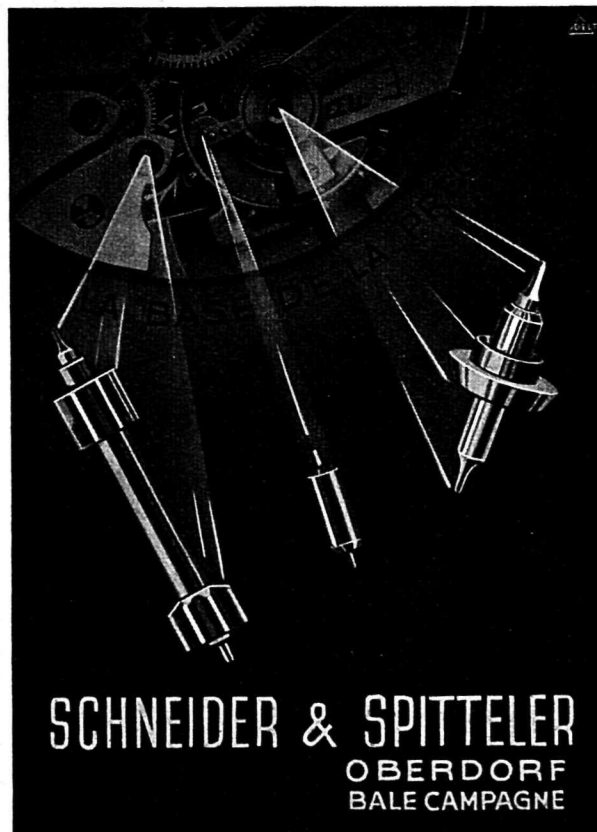
1. 2. 1947.

Pour la boîte de montre et
la bijouterie, rien ne vaut le

Plaqué or laminé
Fabrication américaine

FOURNISSEUR :

SOCIÉTÉ D'APPRÊTAGE D'OR S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS



Jeux de chiffres et lettres

BERGEON



Hauteur: $\frac{3}{4}$ - 1 - 1 $\frac{1}{2}$ - 2 - 2 $\frac{1}{2}$ - 3 - 4 mm.
Un poinçon de qualité, fabrication suisse

BERGEON & CIE
LE LOCLE (SUISSE)

Organisation du monde

LA GUERRE S'ÉLOIGNE

Tout d'abord, la guerre allemande n'aura pas lieu. Tel est le titre d'une étude de François Gay, dans « Cité nouvelle ».

Il avait été dit que les Allemands, désorientés par la défaite, incapables d'entrevoir un avenir meilleur, attendaient d'un conflit entre l'U. R. S. S. et les U. S. A., la renaissance de leur pays. Ils espéraient que leur industrie y jouerait le rôle d'un arsenal, qu'ils pourraient y prendre part comme mercenaires et, finalement, sur le plan diplomatique, jouer les arbitres.

Si ce calcul a été réellement fait, il s'avère faux pour trois raisons :

Premièrement, la bombe atomique est un instrument si dangereux que même les Etats-Unis acceptent de soumettre leur fabrication à un contrôle international.

En outre, les hommes semblent commencer à comprendre que dans la guerre, il n'y a pas de vainqueur et que la rivalité inévitable des peuples est beaucoup plus d'ordre idéologique et économique, dans lequel l'Allemagne ne saurait servir d'appoint.

Elle a été anéantie, plus que par le conflit, par les théories de l'hittérisme. L'économie de nos voisins d'outre-Rhin est paralysée par les Réparations et les décisions des occupants. D'ailleurs, il n'y a pas d'Allemagne, pour l'instant, mais des Allemands, qui ont faim. Pour vivre, ils accepteront d'être utilisés comme mineurs et techniciens.

En dernier lieu, il a paru vain de recourir à la guerre pour résoudre les problèmes, tous internationaux et tous interdépendants. C'est ce que les multiples conférences de l'an dernier ont prouvé, irréfutablement.

Pour les Russes, comme pour les Américains, et nous pourrions ajouter comme pour les Anglais, le problème consiste ainsi, non pas à s'opposer violemment, sur des points de détail par exemple, comme on l'a fait tout d'abord à Trieste, mais bien plutôt à limiter les points de friction et à constituer des zones d'influence, moins politiques ou militaires que psychologiques. Le fameux Rideau n'est pas encore entièrement levé et, tout de même, il est aujourd'hui des contacts entre zones d'intérêts différents qui n'existaient pas, il y a quelque temps.

Les Russes cherchent à se constituer une clientèle en tous pays où existe un certain mécontentement : en Chine, où les armées communistes s'opposent toujours à celles du gouvernement régulier ; dans le Proche-Orient, dont les Arabes croient avoir tout à craindre d'une décision anglo-américaine ; au Caire, en particulier, devant l'échec provisoire des négociations anglo-égyptiennes ; en Grèce et en Bulgarie.

Les Britanniques tiennent surtout à limiter les dégâts. On n'assiste pas à la liquidation de l'Empire, comme on le dit trop facilement dans certaine presse. Toutefois, avec leur habitude du « fair play », les Anglais ont accordé, en quelques mois, aux peuples subordonnés, ce qu'ils avaient âprement refusé, durant des générations.

Les Américains mettent tout à profit. Ils utilisent les forces, encore grandes, du Commonwealth. C'est la raison pour laquelle ils ont accepté la conjonction des intérêts économiques anglo-saxons dans les pays du fond de la Méditerranée. Leur influence s'accroît au Canada. Dans la fusion des deux zones allemandes de l'ouest, ils n'ont rien à perdre. Ils conservent un droit de regard sur ce qui se passe aux Indes. Ils se poseront éventuellement en arbitre en Palestine. De toutes façons, ils garantiront la sécurité permanente de Suez.

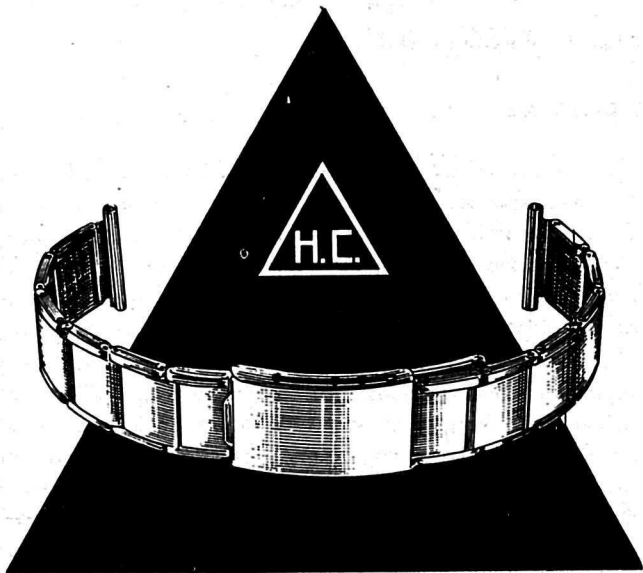
En Extrême-Orient, ils bénéficient d'une base de surveillance très intéressante : le Japon, à deux pas des rivages sibériens. L'intelligence de Mac Arthur, en matière d'épuration, et sa sévérité, dans le domaine de la religion nationale, sont des actes de haute politique. La nomination de Marschall au poste de secrétaire d'Etat démontre que le président Truman veut exploiter, sur le plan de la politique internationale, les compétences techniques du spécialiste des affaires de Chine et le prestige du vainqueur du Pacifique.

Enfin, sans employer les termes d'« impérialisme du dollar », il faut noter le facteur puissant que constituent les crédits américains. Il paraît bien qu'ils s'emploient non pas tant comme instrument de pression politique que de détente internationale.

Ce n'est un secret pour personne, du moins pour tous ceux qui ont examiné la situation en détail, que l'U. R. S. S. n'arrivera jamais à réaliser son plan quinquennal si elle n'a recours à l'aide de l'Amérique. On pourrait en dire autant de la France et de son plan Monnet, dont le succès dépend, en particulier, de l'arrivée du charbon et du coton d'outre-mer. Enfin, pourquoi ne pas ajouter que l'Allemagne et l'Italie, diminuées dans leur espace vital, ne pourront survivre que grâce au financement des capitaux de l'Union.

Que la guerre se soit éloignée à l'horizon des peuples, c'est ce que prouvent, notamment, les concessions réciproques que se sont faites les Puissances. Et, disons-le bien, celles de la Russie tout spécialement. Il n'est qu'à voir ce qui s'est passé à Trieste ou encore comment le Danube est redevenu international et, surtout, de quelle manière les Soviétiques se sont abstenus dans la réoccupation de l'Azerbeïdjan par l'Iran.

La détente actuelle n'est-elle que provisoire ? Mais, pourquoi interpréter ainsi les événements ? Ch. B.



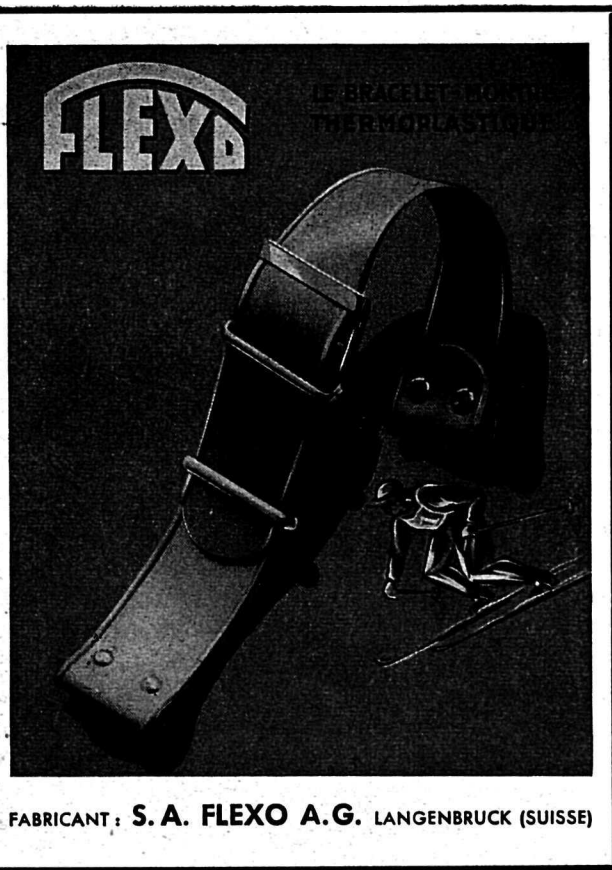
FABRIQUE DE BRACELETS
EXTENSIBLES
QUALITÉ TRÈS SOIGNÉE

HENRY & C^{ie}

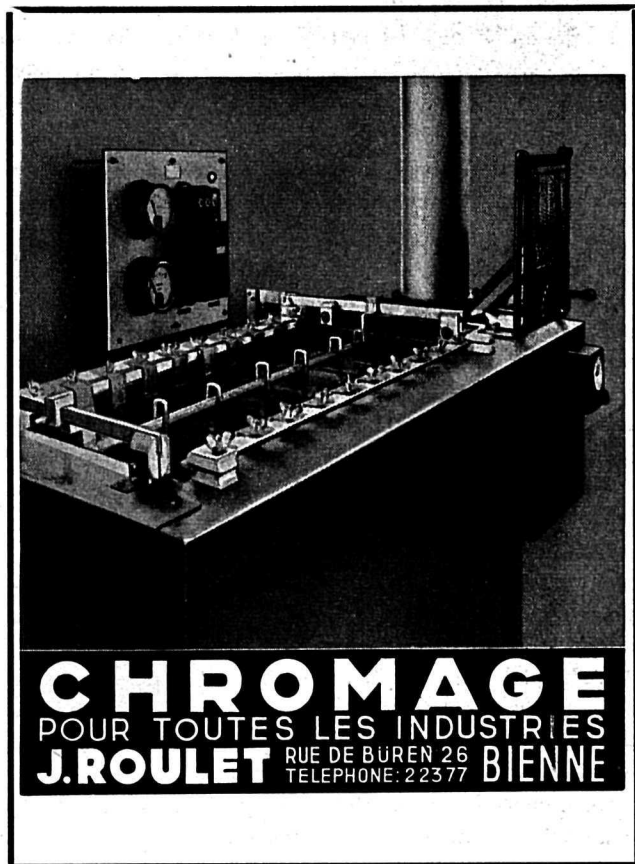
1, rue de Rive

GENÈVE

Tél. 597 50



FABRICANT: **S. A. FLEXO A.G.** LANGENBRUCK (SUISSE)



CHROMAGE
POUR TOUTES LES INDUSTRIES
J.ROULET RUE DE BUREN 26 BIENNE
TELEPHONE: 22377



E. JEANRENAUD
BIENNE

Prosperité et impôts

LA SITUATION DU CONTRIBUABLE EN SUISSE

(by) Tel est le titre de la pénétrante analyse de l'évolution fiscale suisse que vient de publier le Dr J. Reiser, directeur général de la Société de contrôle fiduciaire, dans les « Cahiers de l'actualité économique ».

La période de haute conjoncture que nous vivons, dit-il, et qui cause tant de soucis à nos dirigeants, n'est pourtant point tellement inquiétante. « Elle le serait beaucoup moins encore si le régime fiscal en vigueur permettait aux entreprises de faire des réserves pour les temps difficiles à venir et ne les incitait pas, pour échapper à l'impôt, à enfler leurs prix de revient par des dépenses souvent inconsidérées ».

En temps normal, l'industrie est appelée à rechercher la plus petite économie de ses frais de production. Aujourd'hui, en revanche, du fait de la fiscalité et du Contrôle des prix, elle est conduite à certaines prodigalités. Celle-ci prend les formes les plus diverses, qui vont des augmentations les plus généreuses à l'égard du personnel jusqu'aux dépenses de publicité ou de prestige les plus anti-économiques.

Avant 1914, la Confédération ne percevait aucun impôt direct et ceux que prélevaient les cantons et les communes étaient modestes.

La première atteinte à la souveraineté fiscale des cantons fut constituée par l'introduction, en 1915, de l'impôt sur les bénéfices de guerre. En 1916, la Confédération décréta un impôt extraordinaire de guerre qui fit place, de 1919 à 1932, à un nouvel impôt extraordinaire. Il fut remplacé par un impôt fédéral de crise, perçu de 1934 à 1940. Entre temps, Berne avait, en 1921, introduit un impôt fédéral sur les coupons, dénommé droit de timbre.

Dès 1940, avec le déclenchement de la nouvelle guerre mondiale, réédition de l'impôt sur les bénéfices de guerre. En 1941, l'impôt de crise fut remplacé par un impôt pour la défense nationale. La même année, on lance un impôt sur le chiffre d'affaires ; on en aggrave les taux en 1943. L'impôt anticipé est présenté en les taux en 1943. L'impôt anticipé est présenté en 1944. En 1945, nouveau sacrifice pour la défense nationale.

C'est cette année que fut atteint le point culminant de notre fiscalité fédérale. Toutefois, si, dès le 1^{er} janvier 1947, l'impôt sur les bénéfices de guerre est supprimé, il est aussitôt remplacé par l'impôt supplémentaire pour la défense nationale.

Ainsi, la fiscalité (impôts directs) se présente aujourd'hui de la manière suivante : impôts cantonaux et communaux, impôt pour la défense nationale (4^{me} période), dernière tranche du Nouveau Sacrifice, impôt sur les bénéfices de guerre, pour la dernière fois, suppléments à l'impôt pour la défense nationale, à acquitter, pour la première fois, en 1948 ; éventuellement, taxe militaire et impôt ecclésiastique.

Le nouvel impôt n'atteindra, paraît-il, que 5.200 personnes physiques et 2.300 personnes morales, soit moins d'1 % de l'ensemble des contribuables. A cet égard, il constitue un véritable « impôt de classe ». A vouloir, de plus en plus, faire peser la charge fiscale sur une minorité de contribuables, on finit par les décourager et on s'achemine, doucement, vers le collectivisme égalitaire, en vertu duquel on demande tout à l'Etat, sans, en général, rien lui donner.

Quelles seront les conséquences des impôts exagérés que nous payons actuellement ?

Sur le plan économique et financier, ils inciteront, plus que jamais, le contribuable à faire des investissements inconsidérés et des dépenses « folles ». Les charges fiscales et la politique d'investissement et de dépenses à tout prix qui en résultent entraînent la hausse des prix de revient et, partant, des prix de vente, déterminant une espèce d'inflation qui se répercute sur le prix de la vie, décide de la hausse des salaires, et qui n'est au fond qu'une forme de la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie. La fiscalité exagérée accroît la bureaucratie. L'aggravation des impôts freine le développement des entreprises nouvelles. Elle handicape les jeunes. Elle tue l'esprit d'entreprise. Elle encourage l'exode de celle-ci.

Au point de vue social, la fiscalité affaiblit l'esprit d'épargne. Elle ruine les rentiers. Elle pousse les citoyens à penser qu'ils peuvent tout attendre de l'Etat, ce dernier n'ayant « qu'à faire payer les riches ».

Au point de vue politique, l'imposition écrasante entraîne la création d'un appareil administratif compliqué et coûteux. Les dépenses de l'Etat augmentent à une cadence plus rapide que ses recettes. Elles consistent en frais de personnel, en subventions employées souvent à des fins politiques. L'impôt progressif poussé à l'extrême crée une injustice fiscale. Le fédéralisme est compromis : les cantons deviennent les satellites de l'Etat central.

Moralement, l'impôt excessif encourage la fraude et les amnisties ont donné raison aux fraudeurs qui ont attendu à la dernière pour se mettre en règle avec le fisc.

Même la forme des entreprises est modifiée par la nouvelle fiscalité fédérale. On va assister à la transformation de nombreuses sociétés anonymes en firmes individuelles ou en sociétés de personnes, conséquence de la « cascade » d'impôts se répercutant de la société sur ses actionnaires. Elle amènera aussi la scission, très à la mode en France maintenant, de diverses sociétés en deux entreprises distinctes : l'une s'occupant de la fabrication, l'autre de la vente.

Cette double évolution est-elle un progrès ? M. Reiser ne le pense pas.

NOS SPÉCIALITÉS...

OR ROSE

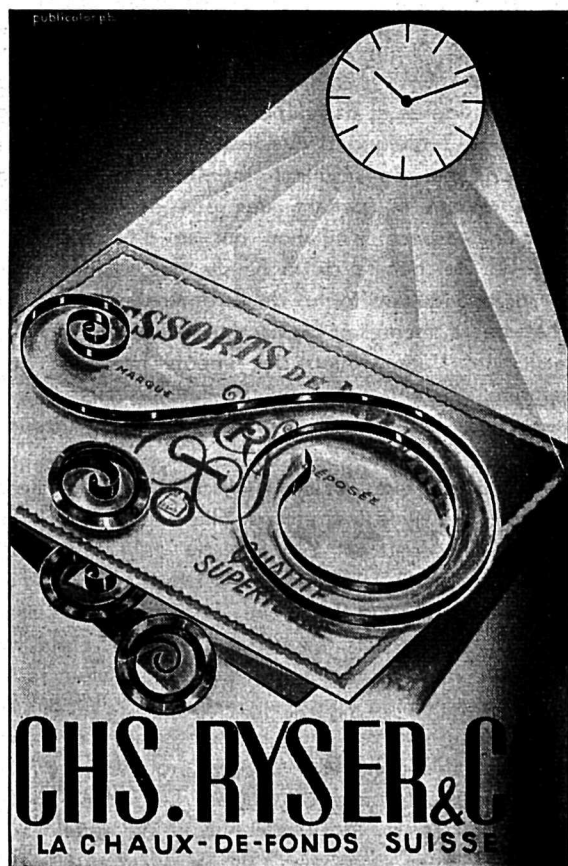
BORDS LAPIDÉS

BISEAUX GLACÉS

MEYLAN FILS & C^o

NICKELAGE - ARGENTAGE - RHODIAGE

La Chaux-de-Fonds - Téléph. 2 34 60



Suis acheteur de

mouvements et montres

tous genres pour l'exportation
(paiement comptant)

Arnex Watch

SAINT-AUBIN (Neuchâtel)

« La Gaité » Téléphone 6 73 02

Chs Groselaude

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Léopold-Robert 13 bis Tél. 2 38 47

Livrez rapidement:

Barrettes à ressort, attaches,
coulants, bracelets fantaisie
plaqué

EXPORTATION

Economie dirigée britannique

LE PLAN MORRISON

Pour bien comprendre le plan britannique, il faut connaître la « situation extrêmement sérieuse » qu'a annoncée le premier « Livre Blanc » publié par le gouvernement de Londres.

Cette situation est caractérisée par les cinq faits ou postulats suivants :

1° 50 % du portefeuille étranger détenu par le Royaume-Uni a disparu dans la guerre ;

2° les industries d'exportation ne disposent plus que de 78 % de leurs effectifs anciens, ce qui revient à dire qu'il leur manque 650.000 ouvriers ;

3° la population ouvrière de l'Angleterre compte pourtant 570.000 salariés de plus qu'avant les hostilités ;

4° cependant, pour augmenter de 75 % les exportations — pourcentage nécessaire pour que la balance commerciale ait un solde suffisant pour régler les programmes sociaux — c'est deux millions d'hommes que le pays réclame encore ;

5° si les travailleurs comprennent le sérieux des conditions présentes, on devrait pouvoir en attendre une coopération véritable qui permettrait de relever le rendement des indispensables activités nationales. En 1946, il y a eu dix fois moins de grèves qu'en 1919.

Les Français s'intéressent vivement au plan Morrison. La visite de Léon Blum à Londres ne devait-elle pas décider d'une certaine synchronisation du programme britannique et de leur plan Monnet ?

On n'a pas eu de précisions à cet égard. La Grande-Bretagne a tellement d'ennuis, depuis quelque temps, qu'elle n'a pas accordé beaucoup d'attention aux problèmes de la France. L'arrivée de l'ex-Premier français, à Londres, et la publication du plan nouveau de la République ont éveillé peu d'écho, de l'autre côté de la Manche.

C'est que la grève des transports, limitée à la capitale anglaise et à quelques villes de « province », aurait pu devenir une grève générale. Dans ce cas, elle aurait provoqué la chute du gouvernement travailliste et l'on pense bien que cette menace primait tout autre problème.

Mais, maintenant, elle est révolue et l'Angleterre attend, d'ici quinze jours, la publication des trois Livres Blancs qui deviendront le plan Morrison. Jusqu'à présent, leur contenu est secret. Pour cette raison, il est encore impossible de dire dans quelle mesure les deux plans, français et britannique, peuvent être juxtaposés.

De part et d'autre du Canal, c'est le charbon qui est à la base du redressement économique. Avant un an, il est quasiment impossible à l'Angleterre de promettre à sa voisine des envois de quelque importance. On espère augmenter la production de la Ruhr et, s'il y a exportation, laisser la France bénéficier de la part du lion.

Le plan Morrison a pour base une étude, entreprise longtemps avant la fin de la guerre, par le gouverne-

ment de coalition national. Un état-major général économique (Economic General Staff) fut nommé pour mettre au point des programmes devant entrer en vigueur durant la reconversion. L'arrivée au pouvoir des travaillistes, pourtant inattendue, n'a pas modifié ces projets.

Ils forment le cadre des organismes de contrôle décidés, depuis, par le gouvernement du Labour.

Ces plans comprennent deux parties distinctes. L'une a trait à la période suivant immédiatement le conflit, l'autre est à longue échéance. On croit savoir que le plan de reconversion s'applique aux systèmes de taxes, de rationnement et de contrôle actuellement en vigueur. Le plan à long terme a été révisé, radicalement, l'an dernier, en tenant compte de l'orientation de la nouvelle équipe gouvernementale. On pensait, à Londres, que le prêt américain, qui le soutient, durerait jusqu'en 1950 ; on s'estime heureux, maintenant, s'il en reste encore quelque chose à la fin de 1948.

Ainsi, les Livres Blancs ne seront pas d'une lecture réjouissante. Le premier serait consacré à la main-d'œuvre. Le second établira un budget national, basé sur les ressources du pays et couvrant la décennie prochaine. Le dernier, enfin, inaugurerait une nouvelle politique de salaires, inévitablement coordonnée avec un contrôle des marges bénéficiaires.

A ce propos, Trade Unions et Fédération patronale sont d'accord pour affirmer que si l'on veut éviter la hausse des prix, il conviendra de maintenir les salaires à leurs taux actuels, quelque temps encore.

C'est tout ce qu'on sait, pour l'heure, au sujet du grand programme anglais. Y.

Nomination

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'INDUSTRIE DES ARTS ET MÉTIERS ET DU TRAVAIL

Dans sa séance du 24 janvier, le Conseil fédéral a appelé à la direction de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail M. Max Kaufmann, vice-directeur, en remplacement de M. Willi, décédé.

M. Kaufmann qui, depuis la démission de M. Speiser, conseiller national, dirige également l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, est depuis 1919 au service de la Confédération. Bourgeois de Winikon (Zurich), il est né en 1891 à Berne. Après des études de droit, il pratiqua le barreau puis devint secrétaire et plus tard adjoint du délégué fédéral à la législation sociale, nommé peu après directeur du nouvel office fédéral du travail. Le nouveau directeur est colonel d'état-major général.



WILLIAM GRISEL & CO
FABRIQUE DE HORLOGES ET DE MONTRERIE
MONTREUILLE

« WATCHMASTER »
DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE





Machine perfectionnée à régler les montres, d'utilisation simplifiée et à des prix très avantageux.

Démonstration dans votre usine sur demande.

Pour tous renseignements s'adresser à
ALPINE WESTERN ELECTRIC COMPANY
Wilmington U. S. A. Succursale de Bâle
Bâle Viaduktstrasse 60 Téléphone (061) 235 99

DECOLLETAGE DE HAUTE PRECISION

Konrad
KONRAD S.A.
FOURNITURES D'HORLOGERIE
MOUTIER

Pour faire la paie sans être bousculé !

Vous devriez une fois examiner la comptabilité des salaires « pébé », éprouvée depuis des années. Elle permet de faire la paie beaucoup plus rapidement. Plus de reports, ce qui élimine une source de fréquentes erreurs. La

Comptabilité des salaires **pébé**

à la main ou à la machine donne en une seule opération, le journal des salaires, le compte personnel et le décompte pour le salarié ; elle renseigne instantanément sur le salaire de base, les suppléments, déduction, etc. ; elle permet aussi d'établir les déclarations de salaires sans aucun travail préalable. Demandez le prospectus L 17 à

P. BAUMER / FRAUENFELD
Fabrique de registres brevetés / Tél. (054) 7 24 51

CONTREPIVOTS
Grenat, rubis, vermeil

A. POLLENS FILS
VAULION (Suisse) Téléphone 8 49 39

Beck & Co.

LA CHAUX-DE-FONDS
Hirondelles 10 Téléphone 2 15 41

FABRIQUE DE BOITES OR
rondes et fantaisies tous genres

Le marché de l'argent

LA CHUTE DES PRIX

Le prix de l'argent étranger, aux Etats-Unis, s'effrite progressivement, depuis le milieu de décembre. Le 20 janvier, ce fut la descente verticale de 5 1/4 cents, ramenant la valeur du métal à 71 cents l'once !

C'est bien là le coup le plus dur que reçut celui-ci, depuis le 8 décembre 1920, lorsqu'il connut alors un recul de 65 7/8 à 60 5/8. Il y avait là une réaction normale, d'après guerre, aux prix exagérés que la période d'hostilités avait suscités. Cette fois-ci, les consommateurs d'argent faisaient grève. Ils tenaient les prix pour trop élevés, préférant acheter le métal usagé ou faire appel à leurs réserves.

Quel sera l'avenir de l'argent ? Les commerçants de New-York prophétisent une diminution de la demande, cette année-ci, tandis qu'il faudrait compter avec une augmentation de la production étrangère. Résultat : le maintien de prix modérés. Hâtons-nous de répéter que tout ceci ne concerne que l'argent étranger, car cette évolution est sans influence sur le prix du métal extrait aux Etats-Unis, lequel bénéficie du prix de 90 1/2 cents, accordé par le Trésor, en vertu d'une loi.

Nous nous trouvons, néanmoins, à un tournant de l'histoire de l'argent. Si, dans le monde, les marchés de Bombay, du Proche-Orient et de Hongkong sont sortis de leur récente léthargie, cette consolidation ne résulte cependant que de facteurs locaux ou techniques ; elle ne peut être que provisoire, surtout si les événements de New-York et, demain peut-être, de Londres prenaient un caractère plus sérieux.

Jusqu'ici, le prix, en Angleterre, n'a pas été corrigé. Les grandes firmes de la capitale, autorisées par la Banque d'Angleterre à acheter à nouveau à l'étranger, ont encore de l'argent en stock, qu'elles ont acquis à des prix sensiblement supérieurs à ceux qui sont pratiqués aujourd'hui à New-York. Sitôt ces réserves liquidées, on peut s'attendre à d'importantes décisions concernant les notations londoniennes.

La Grande-Bretagne a cessé de frapper de la monnaie d'argent. L'industrie est la seule consommatrice de métal. En raison de la disparité présente entre l'offre à New-York et à Londres, les Anglais qui travaillent l'argent se trouvent désavantagés. Ce qui leur importe est moins de savoir si les prix vont être réduits — ils le seront — mais si ces derniers pourront être libérés et se mouvoir parallèlement à ceux de l'Amérique. Dans ce cas, on assisterait bientôt au rétablissement d'un important marché international de l'argent dans la capitale britannique.

L'effondrement des prix, à New-York, n'a rien d'étonnant. La consommation industrielle des Etats-Unis avait atteint, en 1945, en raison de la guerre, le record de 140 millions d'onces. La demande n'a été, en 1946, que de 105 millions. Ce chiffre dépasse encore de 25 millions celui d'avant guerre. Néanmoins, la tendance à la baisse est manifeste ; elle se poursuivra certainement cette année-ci. Même les prix qui viennent d'être fixés sont trop élevés pour de nombreuses productions industrielles.

De toutes façons, la renonciation du Royaume-Uni à utiliser l'argent pour des buts monétaires a nui au prix du métal et celui-ci se voit encore en butte aux manœuvres politiques du Congrès américain, où les républicains ont miné, à cet égard, la position du gouvernement et affaibli, du même coup, le bloc des argentistes. Aux Etats-Unis, également, le métal blanc tend à devenir une matière première industrielle, exclusivement.

Toutes ces influences ont eu pour effet que la production américaine, l'an dernier, ne s'est élevée qu'à un peu plus de 21 millions d'onces, d'après le Bureau des Mines, soit un quart de moins qu'en 1945. Son plafond actuel est le plus bas qu'on ait connu depuis 1871. Il est vrai qu'il faut en rendre aussi responsable les grèves et autres difficultés signalées par les mines de métaux non ferreux, dont l'argent est un sous-produit.

L'extraction américaine actuelle est accaparée par le Trésor. Les consommateurs industriels doivent s'adresser à l'importation, aux grands pays producteurs que sont le Mexique, le Canada et l'Amérique du Sud, lesquels assurent, en temps normal, la moitié de la production mondiale.

Par ailleurs, les besoins en argent d'autres Etats, la thésaurisation et même la spéculation, que connaissent le Proche-Orient, l'Inde et la Chine, ont pu être couverts, ces mois derniers, par le métal provenant du gouvernement espagnol, de l'U.R.S.S. et de quelques pays de l'Europe occidentale.

Aujourd'hui, tout concourt à affaiblir les positions de l'argent. Plus encore si le gouvernement de Washington allait renoncer au remboursement des prêts-argent qu'il a consentis, durant la guerre, à différents pays, sous le régime Prêt-et-Bail.

Nous pouvons conclure : l'industrie peut s'attendre à des prix beaucoup plus faibles, vraisemblablement, que ceux-là même qui viennent d'être communiqués.

cb.

Adelboden

Altitude 1400 m.

Situation très ensoleillée - Magnifique terrain de ski
Abonnement de sports très avantageux
Tous les hôtels modernisés - Plusieurs orchestres
Bureau de renseignements, téléphone (033) 8 34 39

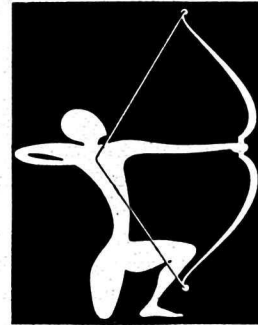
FABRIQUE DE RESSORTS "LE ROSEAU"

PERRIN & CO

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Commerce 17a
Téléphone 2 26 28

RESSORTS DE QUALITÉ



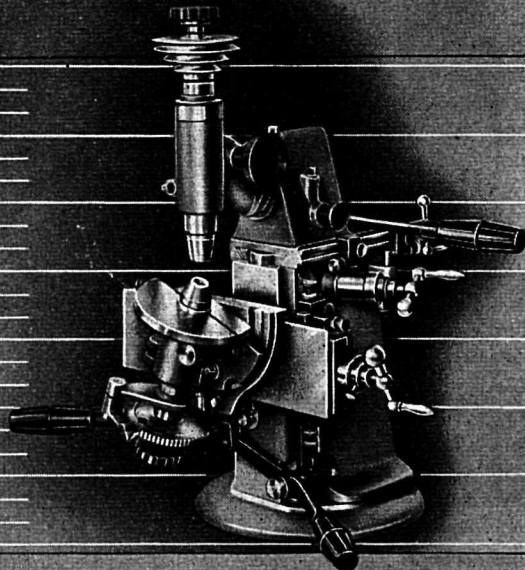
FAGERSTA

Acier suédois

COURVOISIER & Co
BIENNE

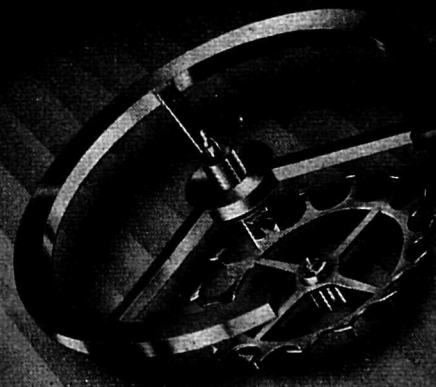
FABRIQUE DE MACHINES
LE LOCLE SUISSE

ACIERA



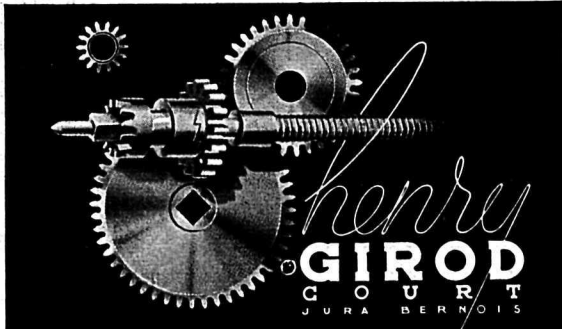
FRAISEUSE UNIVERSELLE **F12**

CYLINDRE

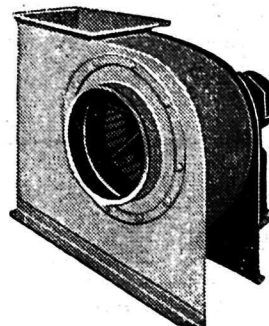


**ASSORTIMENTS
ET
FOURNITURES**

CYLINDRE S.A.
LE LOCLE SUISSE TEL. 313 48



GIROD
COURT
JURA BENOIS



A. RUEFLI S.A.

Installations de ventilation

BIENNE

Rue de Boujean 52a
Téléphone 2 23 74

Installation de dépcussié-
rage pour tours à polir,
lapidaires — Filtrés à air

CHAUFFAGES A AIR

Tribunal arbitral horloger

Le tribunal arbitral horloger qui avait à se prononcer sur différentes revendications de la F.O.M.H. et une demande reconventionnelle des associations patronales horlogères, vient de rendre son jugement. Le dispositif a la teneur suivante :

Le tribunal, par ces motifs :

1. Fixe pour 1947, le montant de l'allocation dite de renchérissement à 70 ct. pour les ouvriers et ouvrières nés avant le premier janvier mil-neuf-cent-vingt-huit (1er janvier 1928), à 60 ct. pour les plus jeunes.
2. Dit qu'il doit y avoir, de la part des employeurs, égalité de traitement entre ouvriers affiliés à des caisses d'assurance-chômage paritaires et ouvriers affiliés à la caisse de la F.O.M.H. ; invite les parties à s'entendre sur la mise en application de ce principe ; dit que, faute d'entente dans les trois mois, le T.A.H. statuera, à la requête de la partie la plus diligente.
3. Dit que quatre jours fériés par an seront payés, selon les modalités ci-après :
 - a) les jours fériés payés seront Nouvel-an, l'Ascension, Noël et un quatrième jour à fixer selon les usages locaux ;
 - b) le T.A.H. désignera le quatrième jour férié, à la requête de la partie la plus diligente, faute d'entente entre parties dans les trois mois ;
 - c) les jours fériés tombant sur un dimanche ne seront pas payés ;
 - d) chaque jour férié payé sera indemnisé au taux du salaire journalier moyen (salaire de base) de la dernière quinzaine complète précédant le jour férié ;
 - e) la présente réglementation rétroagit au premier janvier 1947.
4. Invite les parties à conclure un accord comportant d'une part contribution patronale à la cotisation d'assurance-maladie de l'ouvrier et d'autre part abandon par l'ouvrier des droits que lui confère l'art. 335 du Code des obligations ; dit que faute d'entente dans les trois mois, le T.A.H. statuera, à la requête de la partie la plus diligente.
5. Dit que le T.A.H. est incompétent pour annuler les règlements internes de débauchage adoptés par les associations patronales ; dit en revanche que toute application d'un règlement de débauchage qui constituerait un acte propre à troubler les bonnes relations entre employeurs et ouvriers, sera passible des sanctions prévues à l'art. 6 de la Convention du 11 novembre 1943 ; invite les parties à établir en commun avec la collaboration éventuelle du T.A.H., un règlement de débauchage uniforme.

6. Déclare mal fondée la conclusion reconventionnelle prise par les associations patronales, concernant la résiliation de la Convention du 11 novembre 1943 ; recommande dans l'intérêt de la paix sociale dans l'horlogerie la modification de la convention dans le sens indiqué par les considérants.
7. Rejette toutes conclusions contraires ou supérieures des parties.
8. Met à la charge de chaque partie la moitié des frais de la cause, avancés par la F.O.M.H.

Bienne, le 17 janvier 1947.

Au nom du Tribunal arbitral horloger :

Les Juges,
ABRECHT JACOT

Le Président,
JEANPRETRE

Foire de Milan

L'Office suisse d'Expansion commerciale, à Zurich, a été avisé officiellement que la Foire de Milan prévue du 12 au 27 avril a été renvoyée au mois de septembre 1947. Les dates définitives n'ont pas encore été arrêtées, mais il est probable que cette manifestation se déroulera du 12 au 27 septembre.

Des renseignements ultérieurs au sujet de la Foire de Milan seront donnés ici-même.

Vacances horlogères 1947

Les associations patronales horlogères ont décidé d'appliquer aux vacances 1947 la même réglementation qu'elles ont suivie l'année dernière. Tous les ouvriers de l'industrie horlogère auront donc en principe droit à deux semaines de vacances payées.

Les 6 jours de vacances horlogères générales sont fixés à la semaine du lundi 21 au samedi 26 juillet 1947.

Cette décision a le caractère d'une recommandation impérative. Les associations patronales ont la faculté de la déclarer obligatoire pour leurs membres si elles le jugent opportun. Elles peuvent en outre décider que les 6 autres jours de vacances doivent être pris en totalité ou en partie à la même époque, soit immédiatement avant ou après les vacances générales.

La réglementation des vacances horlogères pour l'année 1947 parviendra aux associations et maisons de l'industrie horlogère au courant de ce mois.

Plus de rouille...

faites passer au bain antirouille toutes vos pièces d'horlogerie en acier, soit roues, tiges, couronnes, rochets, bascules, ancrés, etc.

une seule adresse...

ANTIROUILLE S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Doubs 152 Téléphone 2 14 92

Installation moderne • Prix modérés • Prompte livraison

POUR VOS QUESTIONS D'

IMPOTS

ADRESSEZ-VOUS A LA
SOCIÉTÉ DE

CONTROLE FIDUCIAIRE

DR J. REISER

GENÈVE, 24, RUE DU RHONE, TÉLÉPHONE 5 43 50
LAUSANNE, 5, PL. ST-FRANÇOIS, TÉLÉPHONE 3 44 00
FRIBOURG, 10, AVENUE DE LA GARE, TÉLÉPHONE 2 21 12
SION, AVENUE DE LA GARE, TÉLÉPHONE 2 11 10
BIENNE, 18, AVENUE DE LA GARE, TÉLÉPHONE 2 72 30

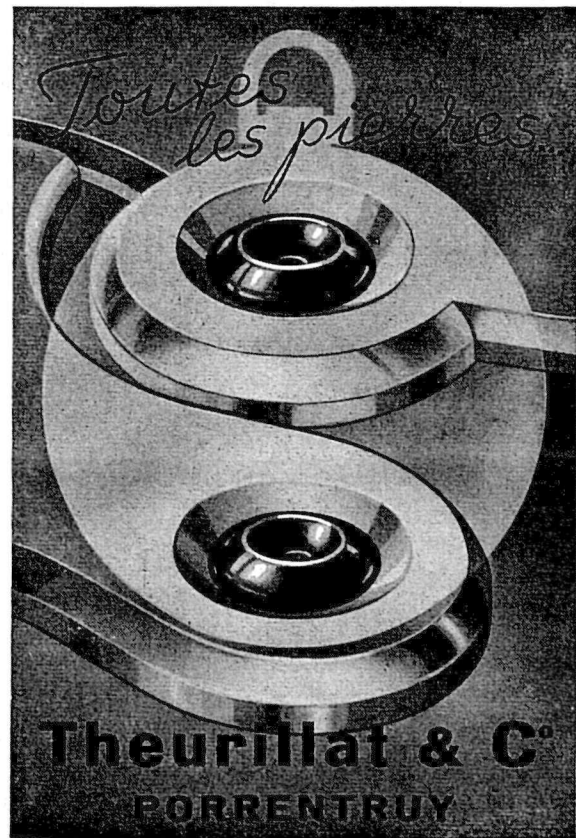


publinter
dsc

La marque de confiance
Meilleures références

FABRIQUE JÉRÔME KONRAD
DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION
ÉVILARD S/BIENNE

DÉCOLLETAGES POUR TOUTES INDUSTRIES JUSQU'A 10 MM.

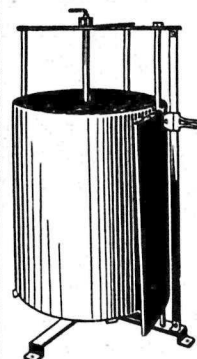


Toutes les pierres

Theurillat & Co
PORRENTROY

Unique occasion

d'effectuer un placement de rapport et avec 100 % de sécurité. Terrain de 60.000 m² en un seul tenant est à vendre près de nœud ferroviaire dans ville industrielle du Jura. Altitude 400 m. Convierait aussi pour la construction de fabriques ou maisons locatives. Ecrire sous chiffre P 2379 J à Publicitas Saint-Imier.

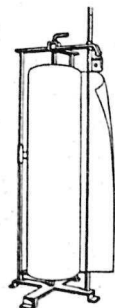


APPAREIL COUPEUR VERTICAL

pour rouleaux de papier
d'emballage et carton
ondulé

P. GIMMI & Co

« AU PAPYRUS » SAINT-GALL



Quelques questions au sujet des nationalisations

Dans nombre de pays d'Europe, les mesures de nationalisation se multiplient. L'Etat prend peu à peu possession de toutes les industries-clefs — pour le plus grand bien ou le plus grand mal de la communauté — et l'on en vient presque à considérer cette évolution comme normale, tant elle est généralisée. C'est une nouvelle période de l'histoire économique de notre continent qui commence ; mais nous n'avons pas encore un recul suffisant pour pouvoir la juger avec le minimum d'objectivité indispensable. L'on peut tout au plus faire certaines constatations et se poser un certain nombre de questions en vue si possible d'éclaircir le problème et le placer dans son vrai cadre.

Seuls me sont bien connus les projets et les réalisations britanniques. C'est pourquoi cette étude se bornera à l'examen des tendances générales qu'ils reflètent. Mais les conclusions qui pourront en être tirées s'appliqueront dans leur ensemble à toutes les nationalisations réalisées ou envisagées, car certains facteurs sont suffisamment communs à chacune d'elles pour qu'on puisse admettre qu'on se trouve en face de constantes. Ces dernières sont d'autant plus faciles à découvrir qu'on abandonne tout esprit partisan en examinant le problème, qu'on s'en tient uniquement aux faits et que l'on met délibérément et résolument de côté tout préjugé.

En Grande-Bretagne, on pouvait s'attendre à ce que le parti travailliste s'attelât à la nationalisation de certains secteurs de l'économie britannique dès que la volonté populaire l'aurait investi du pouvoir. En effet, c'était là un des points de son programme depuis de nombreuses années et ce fut un des enjeux de la dernière lutte électorale. Toutefois, le fait que la grande majorité du peuple anglais a voté « labour » en 1945 ne veut pas dire que cette majorité se prononçait en même temps en faveur du programme de nationalisation. D'autres motifs encore ont incité les électeurs à donner leurs voix au parti travailliste. Toutefois, il y a de bonnes raisons d'admettre que si le plan de transfert à l'Etat de certaines industries-clefs britanniques faisait l'objet d'un referendum — comme nous les connaissons en Suisse — le gouvernement travailliste sortirait victorieux de la consultation populaire, probablement même avec une confortable majorité.

La quasi certitude avec laquelle on peut se prononcer à ce sujet provient du fait que la nécessité de certaines mesures de nationalisation est reconnue par tous les partis et que les premiers jalons des réalisations actuelles ont été posés par des gouvernements aussi bien conservateurs que libéraux. C'est un bon point qu'il faut rendre aux Anglais qu'ils savent considérer nombre de problèmes avec un réalisme et une objectivité à peu près inconnus sur le continent. L'on attache plus d'importance aux effets pratiques qu'à l'orthodoxie des programmes et si tous les partis n'ont pas le même point de vue au sujet de ce qu'est l'intérêt général, ils ont au moins tous un point de vue et des idées à mettre à l'épreuve.

Le gouvernement travailliste anglais entend transférer à l'Etat des industries ou des services appartenant aux secteurs les plus divers de l'économie nationale : l'aviation civile, les transports terrestres, l'électricité, le gaz et le charbon, les droits de développement foncier, l'industrie de l'acier aussi bien que les télécommunications et j'en passe certainement. Ses projets ont été accueillis de manières très diverses. Certains furent sévèrement critiqués ; d'autres furent approuvés et soutenus par pratiquement tous les partis et toute la presse. Quelques-uns pouvaient être compris par le grand public. Les subtilités de certains d'entre eux ne pouvaient être saisies que par des esprits habitués aux voltiges de la plus abstraite gymnastique intellectuelle, de sorte que la nation fit preuve à leur égard d'une indifférence presque complète.

Mais tout cela n'a dans le fond qu'une importance assez secondaire. Ce qui nous importe est de tirer une moralité, un enseignement qui puisse nous servir au moment où en Suisse nous étudierons certaines mesures de nationalisation : il ne faut pas nous faire d'illusions à ce sujet, la vague nous atteindra tôt ou tard. Mieux vaut tard d'ailleurs, car ainsi nous profiterons des expériences qui auront pu être faites dans d'autres pays. La solution de certains de nos problèmes exigera des mesures radicales. Cela ne veut pas dire que la nationalisation sera le seul remède possible, bien que par simple souci d'objectivité, il nous faudra alors considérer sérieusement ce qu'elle peut apporter et ce qu'elle ne peut pas donner. Je crois que pour le moment, nous éprouvons envers les nationalisations une méfiance à peu près instinctive, que les expériences faites avec nos chemins de fer fédéraux ont fini par ancrer dans nos esprits. Mais il faut se souvenir que leur transfert à l'Etat fut la réalisation d'un projet mal conçu.

Si l'on admet que la nationalisation n'est pas une fin en elle-même, mais qu'elle tend uniquement à augmenter le bien-être de la communauté et qu'elle n'est qu'un moyen de parvenir à ce but, elle soulève un certain nombre de questions, toujours les mêmes, qui doivent être examinées avant qu'une quelconque décision ne soit prise quant à sa réalisation. En ce faisant, il faut également se souvenir que toute nationalisation entraîne en principe la création d'un monopole de fait ou de droit qui sera exercé par l'Etat, dans un secteur déterminé de l'économie nationale.

La première question qui se pose est de savoir s'il y a des raisons — soutenues par des évidences bien établies — d'admettre que la concentration de la propriété d'une industrie ou d'un service en une seule main, celle de l'Etat, permettra à cette industrie ou à ce service de répondre mieux aux besoins de la communauté. S'il n'est pas possible d'être positif sur ce point — le plus important de tous — la nationalisation est inutile du point de vue de l'intérêt national. Il ne fait aucun doute que celui-ci est le seul critère de base possible. Les programmes politiques, même les

HORLOGERIE · MOUVEMENTS · ROUES · CHATONS
ARTICLES SPÉCIAUX · MAROQUINERIE

DORAGE

Spécialité Dorage Rose

La plus ancienne maison de la branche en Suisse

ESTOPPEY-ADDOR

BIENNE Tél. (032) 2 40 92

Mouvements, montres finies et chronographes

sont demandés par maison conventionnelle.
Paiement comptant en francs suisses. Faire
offres détaillées sous chiffre S 15251 X, à
Publicitas Genève.

Technicien-horloger

ayant déjà quelques années de pratique (cons-
truction et fabrication) cherche place. Date
d'entrée à convenir. Faire offres sous chiffre
Gc 20612 U, à Publicitas Bienne.

Indes britanniques

Acheteur d'importante maison d'horlo-
gerie suisse, à Bombay, demande offres
d'articles pour ce marché. Ecrire sous
chiffre A 10114 Gr, à Publicitas Grenchen.

Polisseur

cherche travaux de polissage à domicile. Articles en
grandes quantités et de série sont exécutés dans le plus
bref délai. Offres sous chiffre T 70067 O, à Publicitas Bâle.

Fabrique d'horlogerie conventionnelle

offre à vendre de suite montres

- 5" 976 AS or 18 carats 17 rubis, boîtes à gonds
pour cordonnets, glaces optiques.
- 10 1/2" 810 ETA, or 18 carats 15 rubis, incabloc.
- 10 1/2" 810 ETA, plaquées 10 microns 15 rubis,
étanches, incabloc.
- 10 1/2" 810 ETA, 15 rubis, acier inoxydable étan-
ches, incabloc.
- 10 1/2" 810 ETA, 15 rubis, plaquées 3 microns,
simples, boîtes deux pièces.

Echantillons à disposition. Faire offres sous
chiffre P 1300 P, à Publicitas Bienne.

ACIER FIN EN BANDES
POUR HORLOGERIE

Hellefors

FR. FRAUCHIGER-NIGST S.A.
LYSS BERNE

Importante maison américaine

Cherche fabricant pouvant livrer rapidement mouve-
ments 6 3/4 - 8", ancre 7 et 17 rubis. Offres détaillées sous
chiffre P 10070 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

plus extrémistes devraient en tenir objectivement compte et y être subordonnés. Mais c'est hélas une exigence dont on ne peut parler qu'au conditionnel.

Il y a lieu d'examiner ensuite si la structure que la loi de nationalisation prévoit pour l'industrie ou le service à transférer à l'Etat est opportune et provoquera en réalité le meilleur rendement qu'elle promet sans doute en théorie. Autrement dit, la question qui se pose est de savoir s'il y aura effectivement diminution des coûts de production ou augmentation du rendement sans hausse correspondante des prix de revient par exemple. Ce sont là des points qu'il faut étudier, mais sur lesquels il est toujours difficile de se prononcer : nul ne peut réellement savoir à l'avance ce que la réalité apportera. Il y a dans cette estimation tant d'impondérables dont il faudrait pouvoir tenir compte que l'on ne peut arriver qu'à une approximation. Cela n'empêche cependant pas qu'il faille faire ces recherches.

La troisième question pose un grave problème : est-ce que les conditions dans lesquelles le transfert de propriété doit s'effectuer sont honnêtes et déterminées sur une base objective et équitable pour les anciens propriétaires ? L'on donnera à cette question une réponse tout à fait différente suivant le point de vue auquel on se place. Si l'on admet que la nationalisation envisagée a ou devrait avoir pour seul but d'assurer à la communauté un meilleur service par l'institution d'une propriété unique et d'une gestion étatique ou semi-étatique, force est d'admettre aussi que les anciens propriétaires doivent être équitablement indemnisés et non purement et simplement évincés. Si par contre, la nationalisation tend à réduire les inégalités sociales en privant les capitalistes d'une partie ou de toute leur fortune, le problème devient entièrement différent et la question d'une indemnité ne se pose même plus. Il faut alors relever qu'une semblable mesure atteindrait pratiquement davantage les petits épargnants et les petits rentiers — dont les sympathies vont souvent aux partis de gauche — que les gros capitalistes. En effet, ce sont en général les premiers qui forment la grande masse des actionnaires des entreprises devant être nationalisées. Si l'on ne s'en rend pas compte, c'est qu'il s'agit en général aussi d'une masse amorphe et qui ne fait guère parler d'elle. Mais que l'on se souvienne un instant seulement de toutes les petites gens que les dépressions boursières de 1929 ont ruinées.

Une autre question doit être examinée aussi. Il ne fait aucun doute que la réalisation d'une quelconque mesure de nationalisation — aussi bien que sa préparation d'ailleurs — prend du temps. Etant données les conditions dans lesquelles se trouve l'économie d'un pays, une nationalisation est-elle bien le meilleur objet auquel on puisse consacrer le temps du parlement, l'attention des ministères, le travail des services gouvernementaux et l'énergie de la nation. N'y a-t-il pas d'autres projets plus urgents à réaliser d'abord ? S'il est prouvé que la nationalisation est nécessaire ou utile, la réponse à cette dernière question déterminera quand le projet devra être étudié, puis réalisé pratiquement. Le problème qui se posait en Suisse au sujet de l'assurance-vieillesse était du même genre : fallait-il la réaliser de toute urgence, avant même que ne soient assai-

nies les finances de la Confédération, ou fallait-il d'abord s'occuper de celles-là, puis de l'assurance-vieillesse ? La solution à laquelle on s'est finalement arrêté ne paraît pas fondée sur la logique la plus éclatante. Mais évidemment que toute l'affaire a été faussée par des facteurs purement politiques et la proximité des prochaines élections fédérales.

Bo.

(Certains renseignements contenus dans cet article sont tirés du « Times », du « Manchester Guardian » et de « l'Economist ».)

(A suivre.)

Chef de fabrication

32 ans, énergique, bon organisateur, nombreuses années de pratique, ayant l'habitude de traiter avec les fournisseurs et de diriger nombreux personnel, parfaitement au courant du service d'achat et de la mise en chantier des commandes, formation horlogère très complète (pratique et technique) causant français, allemand et un peu anglais, cherche changement de situation. Libre dès le 1^{er} mars. Faire offres sous chiffre P 25160 K, à Publicitas Saint-Imier.

Terminages

On sortirait régulièrement, jusqu'à la fin de l'année, terminages 6³/₄-8 et 11¹/₂" FHF. Faire offres avec prix et possibilités de livraisons sous chiffre 5005 N, à Publicitas Neuchâtel.

CHROMAGE

On entreprendrait importantes séries de boîtes de montres et articles industriels

Polissage soigné
Lapidage-glace

Travail de première qualité. Livraisons rapides.

JOSEPH GRILLON

Polissage, lapidage, chromage.
Courtételle (J. B.)

Rédacteur responsable de la partie rédactionnelle : « La Fédération Horlogère Suisse » S. A., La Chaux-de-Fonds.

ÉCOLE D'HORLOGERIE ET DE MÉCANIQUE SAINT-IMIER (Jura bernois)

Un poste de chef de la Section d'horlogerie étant devenu vacant, nous cherchons un

technicien horloger diplômé

Entrée en service: le 1^{er} juin ou époque à convenir. Les postulations doivent être adressées jusqu'au 15 février 1947 à la Direction de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier ou le cahier des charges peut être demandé.
La Commission de surveillance.

Pierristes

Atelier bien organisé entreprendrait encore du creusage en qualité A, B ou C. Eventuellement y compris le biseautage et le polissage. Livraisons rapides. Faire offres sous chiffre Kc 20406 U, à Publicitas Bienne.

Allemagne

z. o. française

Représentant se rendant régulièrement dans la zone horlogère allemande se chargerait d'affaires pour maisons suisses intéressées. Offres sous chiffre P 1517 N, à Publicitas Neuchâtel.

Directeur commercial

cherche à s'intéresser activement et financièrement à entreprise d'horlogerie ou branche annexe dont le développement est désiré. Eventuellement reprise. Ecrire sous chiffre W 21232 X, à Publicitas Genève.

Chef d'ébauche

expérimenté, connaissant à fond l'ébauche simple et les chronographes, ayant l'habitude de diriger nombreux personnel cherche place stable dans bonne fabrique. Ecrire sous chiffre P 1471 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Bracelets Thermoplast

Nous acceptons aux meilleures conditions

découpage

de bracelets Thermoplast sous garantie d'un travail soigné et prompt. Nous livrons également du Thermoplast au mètre sur rouleau, par kg., de même que bracelets découpés, sans fournitures. Prix avantageux. Offres sous chiffre P 1500 N, à Publicitas Neuchâtel.

Montres

Cherche représentation. Bonne marque pour Alsace-Lorraine et Est France. Très introduit, premières références. Ecrire Probst, Mulhouse (Haut Rhin) 51, rue de Richwiller.

Fabrication d'horlogerie

On cherche à acheter une fabrication d'horlogerie conventionnelle ou association éventuelle. Possibilités de développement. Offres sous chiffre X 20237 U, à Publicitas Bienne.

Compteurs de sport

Fabrique d'horlogerie cherche à acheter des compteurs de sport terminés ou ébauches pour livraisons mensuelles régulières. Faire offres sous chiffre P 1592 N, à Publicitas Neuchâtel.

Maison de gros, cherche pour la Suisse

Réveils et pendules de cuisine

Faire offres à H. Descœudres, bijouterie en gros, rue E. Schuler 2 a, Bienne.

Avis de L'Information Horlogère Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert 42

BRESIL. — Marques internationales

D'après un nouvel arrêté du gouvernement brésilien, il est encore possible de demander jusqu'au 3 avril 1947 le renouvellement des marques dont le délai de protection expirait pendant la période comprise entre le 8 avril 1942 et le 31 décembre 1946. Le délai de protection étant de 20 ans, il s'agit donc des marques internationales enregistrées entre le 8 avril 1922 et le 31 décembre 1926.

APPEL AUX CREANCIERS

Cuenot, Jules, Morteau (réouverture de la liquidation judiciaire)

R. Wenker & Co., Wangen a/d/A. (faillite)

Zimmermann, Ed., 15 bis, rue des Gares, Genève (faillite)

sont priés de nous envoyer leur relevé de compte en triple, pour que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

ENQUETE

Nous recherchons :

Dame Margaretha Beaujon-Schaub, ci-devant Effingerstrasse 5, Bâle

Les personnes qui pourraient nous communiquer son adresse actuelle sont priées de nous en faire part.

MISE EN GARDE

Nous mettons en garde contre :

David Menahem, Avenida Central 106, Panama.

La future usine du Châtelot

Dans sa séance du 28 janvier, le Conseil fédéral a octroyé à la Société suisse d'électricité et de traction à Bâle et à l'Electricité de France, Service national, la concession de la force hydraulique disponible du Doubs, dans la partie franco-neuchâteloise de la rivière comprise entre le pied du Saut du Doubs et les Gravières.

Cette concession a fait l'objet en 1930 d'une convention entre la Suisse et la France.

La future usine à accumulation, dite du Châtelot, aura une puissance d'environ 42.000 CV. et permettra de produire annuellement une centaine de millions de kWh, dont plus de la moitié en hiver. L'énergie se répartit par parts égales entre la Suisse et la France. Le canton de Neuchâtel participera à la construction et à l'exploitation de l'usine.

Ordonnances fédérales

Ordonnance du Département fédéral de l'économie publique concernant divers tarifs de fournitures dans l'industrie horlogère

(Du 25 janvier 1947)

Le Département fédéral de l'économie publique, vu l'arrêté du Conseil fédéral du 21 décembre 1945 protégeant l'industrie horlogère suisse, arrête :

Article premier. — Sont approuvés :

- 1° le tarif minimum des levées et ellipses, du 4 octobre 1946 ;
- 2° le tarif minimum des pierres de contre-pivots, du 16 décembre 1946, qui remplace celui du 6 mars 1944 ;
- 3° les modifications apportées au tarif minimum des boîtes métal, qualité III ;
- 4° les modifications apportées au tarif minimum des boîtes étanches ;
- 5° les modifications apportées aux conditions générales de vente des tarifs des boîtes métal et acier ;

adoptés par la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie, l'Union des branches annexes de l'horlogerie et Ebauches S.A. et soumis au Département de l'économie publique le 8 janvier 1947.

Ces tarifs et ces modifications sont déclarés obligatoires pour les membres des organisations conventionnelles, ainsi que pour les maisons qui ne sont pas affiliées à ces groupements.

Art. 2. — Sont également approuvées les modifications apportées au tarif minimum du perçage, du 28 janvier 1946, par le Tribunal arbitral de la convention du perçage et soumises au Département de l'économie publique le 37 décembre 1946 par l'Association des fabricants de pierres d'horlogerie et l'Association des patrons perceurs suisses.

En conséquence, ces modifications sont déclarées obligatoires pour les membres des deux groupements précités ainsi que pour les maisons qui n'y sont pas affiliées.

Art. 3. — Les commandes prises ou données avant l'entrée en vigueur de la présente ordonnance à des prix et conditions qui se répondent pas aux normes approuvées par l'article premier de la présente ordonnance pourront être exécutées dans les trente jours après ladite entrée en vigueur.

Art. 4. — Les tarifs et le texte des modifications mentionnées aux articles premier et 2 sont déposés à la Chambre suisse de l'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, où tout intéressé peut se les procurer.

Art. 5. — La présente ordonnance entre en vigueur le 30 janvier 1947 pour les tarifs et modifications indiqués à l'article premier et avec effet rétroactif au 26 décembre 1946 pour les modifications indiquées à l'article 2.

IMPRIMEURS : HAEFELI & Co, LA CHAUX-DE-FONDS

Importante fabrique d'horlogerie

cherche industriel qualifié, correct en affaires, qui s'intéresserait à l'augmentation de son capital social. Faire offres sous chiffre Pu 26005 L, à Publicitas Lausanne.

Manufacture d'horlogerie de premier ordre

avec droit d'extension, désire entrer en relations d'affaires avec fabrique produisant des articles de qualité en série, à écoulement important. Maisons secondaires s'abstenir. Faire offres sous chiffre Pt 26004 L, à Publicitas Lausanne.

Jeune homme

de 22 ans, ayant fait des études d'électromécanicien, de nationalité italienne, aimerait se perfectionner dans le commerce de fournitures d'horlogerie pour reprendre plus tard le magasin de sa mère à Vérone (Italie). Sa famille désire le placer dans commerce similaire en Suisse et prendrait en échange jeune homme au pair, où il aurait l'occasion d'apprendre l'italien. Offres sous chiffre P 961 T, à Publicitas Tramelan.

MISE EN GARDE

Le bruit circule que J. Bernheim & Co. Timor Watch Co. avait eu recours à des moyens déloyaux, de connivence avec une employée d'une fabrique d'ébauches, pour augmenter son contingent. Cette accusation est inventée de toutes pièces. Aucun fait de cette nature ne s'est produit dans aucune des maisons affiliées à notre groupement et aucune personne employée dans nos entreprises n'a été congédiée pour semblable motif, ainsi qu'on le raconte.

Ebauches S. A., Neuchâtel.

AVIS

Les auteurs et propagateurs des calomnies répandues depuis quelques temps sur le compte de J. Bernheim & Cie Timor Watch Co, sont informés qu'ils auront à répondre devant les tribunaux civils et pénaux des faux bruits qu'ils colportent.

Tell Perrin, avocat.

Importante manufacture d'horlogerie

engagerait de suite ou pour époque à convenir

chef de fabrication

devant diriger plusieurs ateliers d'ébauches et de fournitures. Le poste est important et stable. Seuls les candidats ayant les connaissances techniques, l'expérience et le caractère requis pour un tel poste, pourront être pris en considération. Discretion absolue garantie. Adresser offres à l'étude de Me Jacques Cornu, avocat à La Chaux-de-Fonds.



Collaborateur

30 ans, langue maternelle française, très au courant organisation commerciale, prix de revient, vente et publicité. Connaissance de la branche horlogère. Bonnes références. Cherche situation d'avenir. Ecrire sous chiffre P 1548 N, à Publicitas Neuchâtel.

Employé fournisseuriste

(employée)

Importante maison d'horlogerie de Genève, cherche pour son département fournitures, employé (e) très qualifié (e) connaissant à fond les fournitures d'horlogerie, désireux de se créer situation indépendante et stable. Connaissances requises : organisateur, initiative, capable d'assumer responsabilité, notions d'anglais et d'allemand. Seules personnes pouvant justifier capacités sont priées de faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffre Q 100207 X, à Publicitas Genève.

BULOVA WATCH COMPANY

engage de suite ou pour époque à convenir

jeune technicien-horloger

ayant quelques années de pratique, pour la construction de calibres. Faire offres, ou se présenter aux bureaux, rue Weissenstein 9, à Bienne.

Local

pouvant convenir comme atelier-bureau est demandé à louer pour de suite ou époque à convenir. Offres sous chiffre P 10103 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Terminages

10¹/₂" sont à sortir très régulièrement. Adresser offres sous Case postale 10611, La Chaux-de-Fonds.

Maison conventionnelle

achète :

Montres 5¹/₄" ancre 15 rubis, boîte fond acier, lunette plaquée 10 microns, gros gonds, glace coussin, sans cordonnet.

Montres 8³/₄" ancre 15 rubis, boîte fond acier ronde ou carrée, sans cuir.

Montres 10¹/₂" ancre 15 rubis, boîte fond acier ronde ou carrée, sans cuir.

Payement comptant. Faire offres sous chiffre E 20521 U, à Publicitas Bienne.

Importante fabrique d'horlogerie

qualité soignée, sortirait

terminages

à atelier bien organisé, capable de production régulière. Offres sous chiffre H 3730 X, à Publicitas Genève.

Fabrique d'horlogerie de Genève cherche :

Employé de fabrication

bon organisateur pour diriger département.

Employée de bureau

pour tenue des stocks.

Comptable

expérimenté (e).

Places stables et bien rétribuées pour personnes capables. Offres sous chiffre S 3531 X, à Publicitas Genève,

PROTEXO

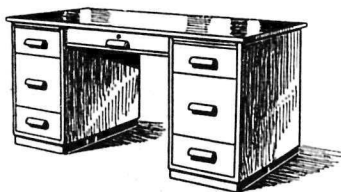
BRACELETS POUR MONTRE, EN VÉRITABLE PROTEX (PLASTIQUE)

TECHNIQUE HORLOGÈRE REYMOND
CASE RIVE 97 - GENÈVE

● VAUT PLUS ET... COÛTE MOINS

POUR TOUS

MEUBLES DE BUREAUX



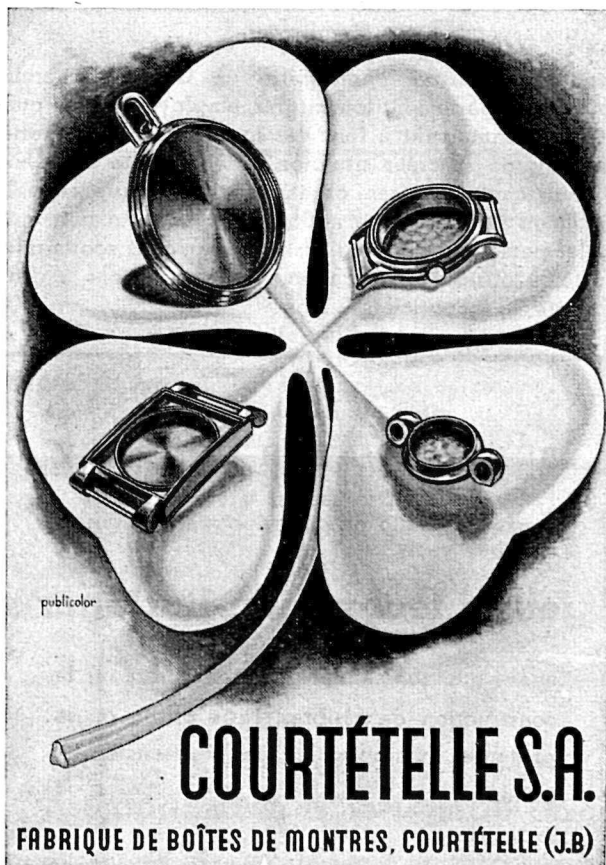
bureaux-ministre avec ou sans roulement à billes
simple ou double extension, classeur, armoires,
sièges, etc.

L'USINE

R. ET C. LEDERMANN

LAUSANNE Téléphone (021) 2 99 49

Offre et catalogue illustré sur demande



Machines modernes

pour l'horlogerie et la mécanique. Fabrication, motorisations, transformations et révisions de machines.

Etudes et projets.

Charles Jaggi

BIENNE 83, rue Centrale
Téléphones (032) 226 14 et 226 15

ATELIER MÉCANIQUE

Tabliers industriels

Parmi les tabliers industriels, celui en feuille synthétique a vite conquis une première place par ses qualités remarquables. Le matériel résiste aux attaques de l'huile, de l'essence d'un grand nombre d'acides. Livrable en noir ou en couleur transparente.

En 100, 110, 120, 130 cm. de longueur

A. BRUNNER & C^{IE} S. A.

BALE I *Caoutchouc*

WATCH STONES COSA

FABRIQUE DE PIERRES FINES POUR:
L'HORLOGERIE, COMPTEURS D'ELECTRICITE,
INSTRUMENTS DE MESURES,
GUIDES-FIL, FILIERES, ECT.

THOUNE

PRÉCISION, PRODUCTION

HAEFEL & CO

PLAQUÉ OR

FILS DE GEORGES DUCOMMUN

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES
TILLEULS 6 - LA CHAUX-DE-FONDS

MONTAGE ÉTANCHE

TOUS JOINTS ÉTANCHES
PLASTIQUES
MÉTALLIQUES

GLACE - COURONNE
POUSOIR - TUBE
ÉTANCHES



TERMINAISON DE LA
BOÎTE DE MONTRE

TOUS LES GENRES DE
VERRES DE MONTRES

BOUSSAGE - SATINAGE
LACONAGE - GRAVURE

LES BOUTS DE CHAUX DE FONDS